

ERDF sélectionne Nomadvance pour accompagner l'installation de ses nouveaux compteurs communicants Linky

ERDF (Electricité Réseau Distribution France), filiale d'EDF, a débuté le remplacement des compteurs électriques « traditionnels » par les nouveaux compteurs communicants baptisés Linky. Ces nouveaux compteurs au boîtier vert anisé transmettent les données au système central par courant porteur (CPL) via des concentrateurs raccordés au réseau WAN.

Paris, 4 mai 2010 – Dans le cadre de ce projet, un premier déploiement est en cours avec l'implémentation de 300 000 compteurs chez les particuliers dans le Rhône et l'Indre-et-Loire. Les agents d'ERDF et d'entreprises prestataires, équipés de terminaux MC75 Motorola et de connecteurs de communication fournis par Nomadvance, ont pour mission d'installer les concentrateurs et les nouveaux compteurs Linky. L'application métier présente sur le terminal permet aux agents de gérer leurs tournées, de paramétrer les compteurs installés et d'envoyer les comptes-rendus de leurs interventions.

En complément de la fourniture des terminaux Motorola et des connecteurs, Nomadvance a accompagné ERDF dans le développement, l'intégration et la validation des masters et de l'applicatif métier. La solution de monitoring de Nomadvance permet, en outre, de surveiller et d'administrer à distance le bon fonctionnement des terminaux mobiles.

Gilles Foy, responsable PDA au sein de l'équipe Déploiement d'ERDF témoigne : « *Nous sommes très satisfaits de notre collaboration avec Nomadvance sur ce projet novateur et complexe. Ses conseils et son implication ont constitué un appui essentiel pour nos équipes de développement ; son expertise en mobilité nous permet d'envisager avec sérénité les différentes phases du déploiement de l'application mobile sur le terrain* ». Si l'expérimentation Linky est concluante, ERDF prévoit un déploiement national de 35 millions de compteurs sur cinq ans. Parmi les bénéfices attendus de ce nouveau système figurent le relevé automatique des index, permettant l'établissement de factures basées sur les consommations réelles (suppression des factures sur index estimé), la possibilité de réaliser certaines interventions sur le compteur sans avoir à déranger les clients, une amélioration de la maîtrise de leur consommation d'électricité pour les clients et un meilleur suivi des courbes de charge du réseau électrique pour ERDF.